

FORMULAIRE D'EVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'EVALUATION

Étape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Évaluation Technique	A. EDUCATION	15 points	70%
	Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) 15points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence) 12 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience dans le domaine suivi-évaluation de projet, expérience de conduite de consultation de projets et / ou expérience de travail avec des consultants internationaux 7 ans et plus 10 points 5 à 7 ans 7 points 3 à 5 ans 5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	30 points	
	Expérience dans la conduite d'évaluation de projets / consultations liées à la biodiversité Deux (2) et plus 10 points Une (1) seule5 points Aucune.....0 point		
	Expérience dans la réalisation ou la conduite d'évaluation / consultations liées au changement climatique Deux (2) et plus 10 points Une (1) seule5 points Aucune0 point		
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées à la gestion des ressources naturelles Deux (2)10 points Une (1) seule 5 points Aucune0 point		
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	15 points	
	Adéquation de la méthodologie proposée et cohérence du chronogramme 5 points		

	Compétences en gestion axée sur les résultats5 points Compréhension avérée des questions liées au genre 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Évaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	<i>CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE</i>		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = y (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		